

Manuscrit 9
Lettre de Nicéphore Niépce à Alexandre du Bard de Curley
28 février 1823

. Au Gras, le 28 février 1823.¹

. Nous sommes aussi touchés que reconnaissons, Mon cher Cousin, de l'offre obligeante/ que vous voulez bien nous faire, malgré, je ne dirai pas notre négligence, mais notre/ trop long retard à acquitter les intérêts du capital que nous aurions même dû vous/ rembourser depuis longtemps. la difficulté des circonstances où nous nous sommes trouvés/ jusqu'ici, en est sans doute la principale cause ; nous conviendrons pourtant, que nous/ avons bien aussi à nous reprocher d'avoir abusé de votre constante disposition à nous/ rendre service. au reste nous sommes prêts à subir la peine du délit, voire celle du/ talion ; et nous provoquons même l'arrêt fatal qui doit intervenir par le Bateau à vapeur/ de Douvres à Calais². En attendant, revenons, Mon cher Cousin, aux 2,000 f. que vous/ avez la bonté de nous offrir pour faire face, en cas de besoin, au voyage d'outre-mer/ d'Isidore³. vous êtes bien convaincu du plaisir et de tout [~~notre~~] l'empressement de notre part/ à contracter avec vous ce nouvel emprunt, si nous savions au juste, si le voyage projeté/ aura lieu ou non : ou du moins à quelle époque il pourra s'effectuer : mais nous ne/ sommes là dessus pas plus avancés qu'au paravant. vous savez que j'avais écrit à ce/ sujet à mon frère. nous venons de recevoir de ses nouvelles sous la date du 18 février⁴./ Sa lettre est très longue ; il faut que la mémoire ou le papier lui ait manqué, car il/ ne répond pas directement à l'objet de ma demande. en parlant de notre réunion tant/ désirée, il dit seulement qu'elle [~~fau~~] ne pourra avoir lieu qu'après la terminaison/ de ses travaux ; ainsi nous n'insisterons pas d'avantage sur le projet en question⁵./

Recevez donc, Mon cher Cousin, nos bien sincères remerciemens, et croyez que nous n'en attachons/

pas moins de prix à ce nouveau témoignage de votre tendre amitié./

. Vous apprendrez avec satisfaction, qu'il n'y a rien de moins exagéré et de plus positif/ que les assurances données à mon frère. cette troisième lettre me fait, sous ce rapport, bien/ plus de plaisir que les deux autres qui nous en ont fait pourtant beaucoup. elle contient de/ nouveaux détails du plus grand intérêt pour nous, mais sur lesquels je dois garder le secret/ jusqu'à l'accomplissement des promesses royales⁶ : il faut garder ce morceau pour la bonne/ Bouche. ce qui me plaît surtout dans cette lettre, c'est qu'elle est écrite sans enthousiasme, et/ que mon frère y répond à toutes les observations que j'avais cru devoir lui faire dans ma/ dernière réponse, pour mieux nous assurer de la vérité du fait⁷. il nous mande⁸ au sujet/

¹ Entre cette lettre de février 1823 et la précédente de février 1821, trois autres courriers de Nicéphore Niépce à Alexandre du Bard de Curley sont connus : une lettre du 20 mars 1821 (coll. part.), une autre du 30 mars 1821 (coll. Sarosh) et une dernière du 30 décembre 1821 (coll. part.). À ce jour, aucune des lettres échangées par deux cousins au cours de l'année 1822 n'a été retrouvée.

² Comme à l'accoutumée, Nicéphore exprime ici son espoir de voir Claude rentrer d'Angleterre avec une invention achevée et de l'argent pour rembourser les dettes accumulées depuis son départ.

³ Cette lettre nous apprend donc que Nicéphore envisageait, en 1823, d'envoyer son fils en Angleterre afin d'y seconder son oncle dans la construction de la machine du mouvement perpétuel (que ce dernier s'évertuait à fabriquer depuis plusieurs années). Cette décision semble montrer que Nicéphore commençait à s'interroger sur la véracité des dires de Claude et à s'inquiéter de son manque de résultats. Certaines remarques dans cette lettre – ainsi que dans d'autres – confirment d'ailleurs l'installation du doute dans l'esprit de Nicéphore. Néanmoins, celui-ci – qui vouait une confiance aveugle à son aîné – ne remettra jamais véritablement en doute la parole de ce dernier et ce n'est que lorsqu'il se rendra en Angleterre qu'il découvrira la mystification orchestrée par son frère.

⁴ Document inconnu.

⁵ Ce passage témoigne une nouvelle fois du flou dans lequel Claude s'obstine à laisser ses proches. Nicéphore, quant à lui, essaye de l'excuser mais n'y arrive guère ; ainsi, le commentaire « *il faut que la mémoire ou le papier lui ait manqué* » laisse percevoir son désarroi face au comportement incompréhensible de son frère.

⁶ À cette époque, Claude prétend en effet être en relation étroite avec des membres de la famille Royale d'Angleterre. L'été précédent, porteur d'une lettre de recommandation, il avait espéré rencontrer Chateaubriand qui était alors ambassadeur à Londres. Mais ce dernier venait tout juste de quitter l'Angleterre pour assister au congrès de Vérone (octobre 1822) et Claude ne put jamais le rencontrer. Néanmoins, grâce à « d'illustres protecteurs », il aurait réussi à présenter ses travaux à des personnes haut placées puisqu'au printemps 1823, il travaillera à une nouvelle application de son moteur, soi-disant pour le compte du Roi d'Angleterre et du duc d'York (le frère du Roi).

de sa Machine, que les changemens qu'il a adoptés pour lui donner toute la perfection/ désirable, ne sont pas encore terminés ; mais qu'il y travaille maintenant avec la plus/ parfaite sécurité, parcequ'il n'a pas à craindre qu'on lui ravisse sa découverte ; le/ Roi d'Angleterre⁹ lui ayant fait dire que la récompense promise lui était assurée,/ et qu'il n'avait point de concurrence à redouter à cet égard. enfin, mon frère nous/ mande encore de lui envoyer la note du montant de nos emprunts ainsi que des époques/ de leur remboursement, attendu qu'on a daigné lui donner l'assurance qu'il aurait/ les moyens de l'effectuer. ce post-scriptum de sa lettre est pour nous une chose/ des plus importantes, et me semble répondre victorieusement à tout./

. Veuillez, cher Cousin, [est] ^{<être>} notre interprète auprès de la chère Cousine, et lui dire/ les choses les plus affectueuses de notre part. offrez-lui aussi, je vous prie, l'assurance/ des vœux bien sincères que nous faisons pour le rétablissement de sa santé. nous//

espérons que l'indisposition qu'elle éprouvait, n'aura pas eu de suite, et nous l'apprendrons/ avec grand plaisir./

. Ma fluxion est tout-à-fait passée ; mais ma femme ressent toujours une espèce de/ malaise occasionné par une surabondance d'humeurs, qui ne se dissipera qu'au moyen d'une/ bonne et copieuse médecine. il y a plus d'un an qu'elle nous promet d'en venir là ; cependant elle/ est bien décidée cette fois, à s'exécuter avant la fin de Mars ; et je prends acte de sa promesse./ vous jugerez d'après cela, que nous ne sommes pas encore assez aguerris pour sortir de [page déchirée]/

la circonstance présente nous engage d'ailleurs, à nous y tenir cois jusqu'à nouvel [ordre]/ comme jeannot-Lapin dans son terrier : car on pourrait dire que nous commençons déjà/ à faire claquer notre fouet : cequi ne nous est point encore arrivé, et ne nous arrivera/ jamais. il serait bien possible, cher Cousin, que nous fussions dans le cas de faire un autre/ appel à votre complaisance, pour une nouvelle expédition de Lithographique¹⁰. si dans/ l'intervalle, votre fidèle Argaunaut¹¹ [sic], n'est pas appelé à la conquête de la toison d'or./

. Recevez une triple accolade comme gage de nos tendres et inaltérables sentimens./

://: J. N. Niépce

. P.S. j'écris à mon Cousin de Ternant¹², par ce même courrier./

. M^r le Curé, sensible à votre souvenir, me prie de vous dire les choses les plus honnêtes./

. Embrassez bien pour nous, vos chers enfans ./.

://: Monsieur,/
Monsieur de Curley, receveur des/
contributions, à Nuits ;/

⁷ Cette remarque illustre encore les doutes et les craintes de Nicéphore vis-à-vis des dires de son frère. Le cadet semble ici rassuré que Claude s'exprime posément et clairement et réponde aux questions posées, laissant entendre par là que ce n'était habituellement pas le cas.

⁸ **Mander** : envoyer dire, faire savoir, par lettre ou par message (cf. Dictionnaire de l'Académie française via MediaDico : www.mediadico.com).

⁹ George IV (1762-1830), qui régna de 1820 à 1830. Souverain intransigeant, il assura la régence dès 1811, lorsque son père sombra dans la folie.

¹⁰ Il ne s'agit pas ici d'une reprise des recherches menées par Niépce de juillet 1816 à août 1817 afin de trouver en Bourgogne des pierres appropriées à l'impression lithographique. Si Nicéphore était alors à la recherche de ce type de pierres, c'est parce qu'il consacra les années 1823-1824 à des essais de points de vue et de reproduction de gravures vernies sur pierres lithographiques enduites de bitume de Judée. Le 5 mai 1823, il écrira à Claude : « *Je me suis procuré chez Dejussieu, imprimeur, une pierre lithographique d'Allemagne d'excellente qualité (...) les échantillons de pierre du pays dont je me suis servi jusqu'à présent sont pleins de défauts. J'ai déjà fait porter ma pierre chez le marbrier, et elle doit être prête les derniers jours de cette semaine* » (cf. Lettre du 5 mai 1823, ASR). Ce commentaire laisse supposer que suite aux « *expéditions de Lithographie* » menées avec l'aide du cousin de Curley, Nicéphore avait été amené à chercher des pierres de meilleure qualité que celles trouvées dans les carrières de Bourgogne, s'adressant alors à l'imprimeur chalonais Dejussieu. Au printemps 1824, satisfait des résultats obtenus, il confiera l'impression d'une de ses pierres « lithographiée » (en réalité « héliographiée ») à un imprimeur de Dijon qui restera dubitatif devant une telle création qui ne ressemblait en rien à une lithographie. Nous ne savons pas, en revanche, quelle raison donna Niépce à son cousin pour justifier son besoin de pierres lithographiques ; en effet, ce n'est qu'en juin 1824 que Nicéphore parlera pour la première fois à Curley de ses travaux sur la lumière (cf. Lettre du 28 juin 1824, BNF).

¹¹ Il s'agit probablement ici d'Alexandre, le fils aîné de Curley.

¹² Philibert Jean du Bard de Ternant (1753-1833) : frère aîné d'Alexandre du Bard de Curley et cousin issu de germain de Nicéphore et Claude Niépce.

.à Nuits./
.Côte d'Or.

<Cachets postaux>
70 – CHÂLONS-SUR-SAÔNE